

**MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION**



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**Bulletin Trimestriel sur le Marché du Travail :
3^{ème} Trimestre 2021, numéro 003**

Novembre 2021

Sommaire

En bref.....	3
1. Analyse de quelques indicateurs économiques :.....	Erreur ! Signet non défini.
1.1. Indice Harmonisé des prix à la consommation :	4
1.2. Les nouvelles créations d'entreprises.....	7
2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail	8
2.1. Les créations et pertes d'emplois enregistrées :	8
2.1.1 Les créations d'emplois.....	8
2.1.1.2 Les pertes d'emplois :	10
2.2. Les offres et les demandes d'emploi	12
2.3. Le dialogue social	14

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1 : Variation du taux d'inflation au 3ème trimestre de 2020 et 2021	4
Tableau 2 : Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre	7
Tableau 3: Répartition des agents recrutés par branche d'activités	9
Tableau 4 : Répartition des pertes d'emplois selon le motif de juillet à septembre 2021	10
Tableau 5: Répartition des pertes d'emploi selon les motifs et par trimestre	11
Tableau 6 : Demandes d'emploi enregistré au cours du 1er trimestre 2021 par région selon le sexe	12
Tableau 7: Placements effectués au cours du 1er trimestre 2021 par région selon le sexe	13
Tableau 8: Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région.....	14
Graphique 1: Évolution des indices trimestriels du 3e trimestre 2020 au 3e trimestre 2021	5
Graphique 2: Taux d'inflation mensuel moyen d'août 2020 à septembre 2021	6
Graphique 3: Récapitulatif des emplois créés aux deuxièmes trimestres 2020 et 2021	9
Graphique 4 : Offres d'emploi enregistré au cours du 1er trimestre 2021 par région	13
Graphique 5: Evolution des litiges individuels entre le 1er et le 2ème trimestre 2021	15

En bref

- ✓ Au troisième trimestre 2021 l'indice global a augmenté de 1,7%. En glissement trimestriel (par rapport au même trimestre de l'année précédente) la hausse de l'Indice a été de 2,7%.
- ✓ Au troisième trimestre 2021, il y a eu moins de création d'entreprises qu'au deuxième trimestre 2021, 2264 contre 5785 entreprise (3521 ; 60,9%). Cela s'explique par la dégradation du climat socio-politique que vit le pays en cette période. Près de 7% des entreprises ont été créés dans la branche d'activités « commerce générale » pendant que plus de 4/5 se trouve au niveau des entreprises prestataires de services.

Cette situation a beaucoup affecté les branches d'activités telles que le commerce général et les services

Cette fois ci la branche d'activité fabrication n'a créé aucun n'emplois au troisième trimestre 2021.

- ✓ Les créations d'emplois, enregistrées par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation ont augmenté de 39,3% au troisième trimestre 2021 par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation concerne uniquement les emplois publics (171,8%) ; alors les emplois privés ont diminué de 5,6%.
- ✓ Au troisième trimestre **2021** ; **435** demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont été enregistrées par la Direction Nationale du Travail (DNT), 0,9% de ces demandes sont liées à la rupture conventionnelle, parmi lesquelles 75% proviennent du District de Bamako.
- ✓ Au cours du troisième trimestre 2021, au total **935** demandes d'emplois ont été enregistrées contre **708** offres d'emplois et **661** placements.
- ✓ La Direction Nationale du Travail a enregistré **271** litiges individuels au troisième trimestre 2021. Parmi ces litiges, **154** (environ 56,8 %) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, **63** transmis au Tribunal du Travail et **54** litiges est en instance.

1. Analyse de quelques indicateurs économiques

Les indicateurs économiques analysés sont l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) et les nouvelles créations d'entreprises.

1.1 Indice Harmonisé des prix à la consommation

Rappelons que l'indice harmonisé des prix à la consommation sert au calcul du taux d'inflation. Ainsi, ce taux peut être utilisé dans l'indexation des salaires, du SMIG, des loyers, des retraites, etc. En outre, il peut servir d'arguments dans les négociations sur le marché de l'emploi entre employeurs et employés dans le cadre du maintien de leur pouvoir d'achat.

Tableau 1 : Variation du taux d'inflation au 3^e trimestre de 2020 et 2021

Indicateurs IHPC		3 ^{ème} Trimestre 2020	2 ^{ème} trimestre 2021	3 ^{ème} trimestre 2021	Variation trimestrielle	Variation annuelle
INDICE GLOBAL	10 000	103,0	104,1	105,8	1,7	2,7
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5 847	104,2	104,6	108,3	3,5	3,9
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	78	101,1	111,0	111,9	0,9	10,7
Articles d'habillement et chaussures	557	105,3	107,4	107,6	0,2	2,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	951	106,9	106,7	105,2	-1,3	-1,6
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	362	109,9	110,6	110,2	-0,3	0,3
Santé	307	115,3	121,1	125,3	3,5	8,7
Transports	879	97,1	98,4	98,1	-0,3	1,0
Communication	487	81,4	82,1	82,9	0,9	1,9
Loisirs et culture	151	105,3	138,1	116,9	-15,4	11,1
Enseignement	65	109,3	113,0	114,0	0,9	4,3
Restaurants et Hôtels	60	102,4	104,0	104,7	0,7	2,2
Biens et services divers	256	112,4	112,4	112,5	0,1	0,1

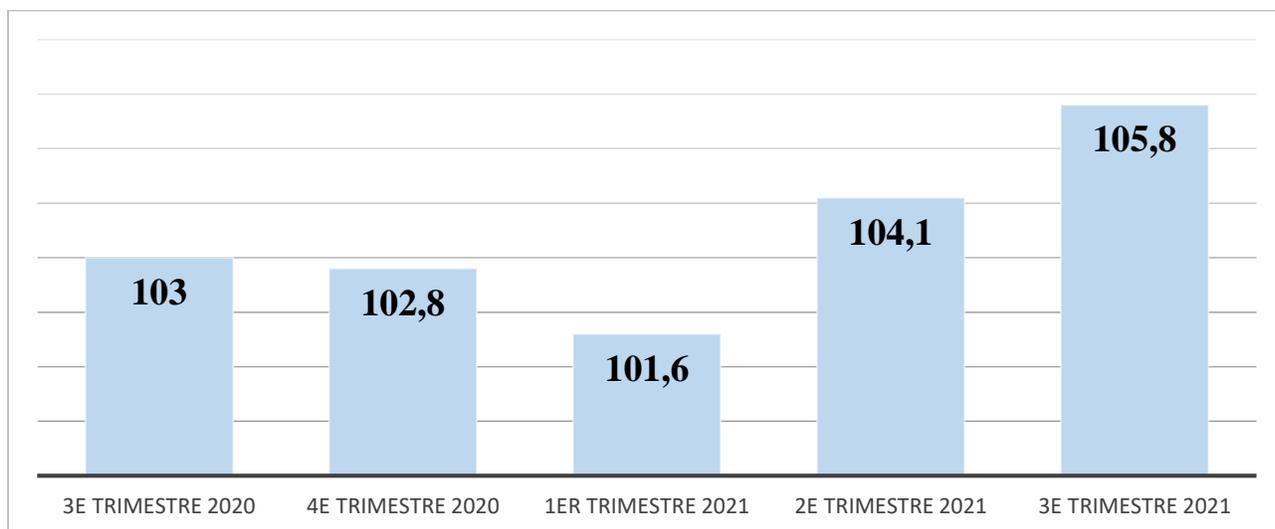
Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Au troisième trimestre 2021 l'indice global a augmenté de 1,7%. En glissement trimestriel (par rapport au même trimestre de l'année précédente) la hausse de l'Indice a été de 2,7%.

Cette augmentation de l'Indice trimestriel est due en grande partie aux fonctions suivantes :

- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (3,5%)
- Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants (0,9%)
- Santé (3,5%)

Au cours de l'année 2020 l'indice trimestriel a connu une baisse légère jusqu'au 1^{er} trimestre 2021 et se situe à 101,6 ; suivi d'une hausse au 2^{ème} trimestre 2021 et se situe à 105,8 au 3^{ème} trimestre de l'année 2021.



Source : *Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014)*, INSTAT

Graphique 1: Évolution des indices trimestriels du 3^e trimestre 2020 au 3e trimestre 2021

❖ Évolution du taux d'inflation annuel moyen

Rappelons que le taux d'inflation annuel moyen, mesure la variation de l'indice des 12 premiers mois par rapport aux 12 mois précédents. Il joue le rôle d'indicateur de convergence dans les huit (8) États membres de l'UEMOA.



Source : INSTAT/ IHPC base 2014

Graphique 2: Taux d'inflation mensuel moyen d'août 2020 à septembre 2021

1.2 Les nouvelles créations d'entreprises

Au troisième trimestre 2021, il y a eu moins de création d'entreprises qu'au deuxième trimestre 2021, 2264 contre 5785 entreprise (3521 ; 60,86%). Cela s'explique par la dégradation du climat socio-politique que vit le pays en cette période. Cette situation a beaucoup affecté les branches d'activités telles que le commerce général et les services.

Tableau 2 : Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre

Branche d'activités	2^{ème} trimestre 2021	3^{ème} trimestre 2021
Activités à caractère collectif ou personnel	0	1
Activités connexes à l'intermédiation financière	5	2
Activités de fabrication	175	0
Activités de loisirs, culturelles et sportives	3	0
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	32	10
Activités d'administration publique	8	1
Activités extractives, minière	4	0
Activités immobilières	25	27
Agriculture, chasse et activités de service connexes	22	19
Assainissement, Ramassage d'ordures	11	4
Assistance sociale et santé	12	1
Autres activités commerciales	7	7
Commerce, Commerce général	2484	154
Communication	19	3
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	117	5
Education, Formation, Recherche	15	5
Enseignement	19	23
Extraction de pétrole brut et de gaz; act. de service conn. à l'extraction	3	0
Décharge des déchets et assainissement des eaux usées, activ.Similaires	0	0
Fabrication d'autres équipements de transport	1	0
Gardiennage, sécurité	9	13
Hôtels et restaurants	21	9
Location de machines	0	0
Pêche, pisciculture, aquaculture, abatage et activités connexes	0	0
Prestations de services	2706	1842
Recherche et Exploitation Minière	24	2
Santé et action sociale	16	1
Transports terrestres ; transports par pipelines	0	0
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	33	124
Vente au détail, ex. véhicule, motorcycle, réparation de biens personnels.	1	1
Vente en gros ou sur commission, ex. véhicules motorisés et motocyclettes	16	0
Total	5 785	2264

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'API

Au regard du tableau, les investisseurs semblent plus attirés vers les branches « commerce général » et « prestation de service » (tableau 4) qui occupent plus de 88% des créations. En effet,

au cours du trimestre, sous revue plus de 8 nouvelles entreprises sur dix ont été créées dans l'une ou l'autre de ces branches.

Près de 7% des entreprises ont été créées dans la branche d'activités « commerce générale » pendant que plus de 4/5 se trouve au niveau des entreprises prestataires de services.

Cette fois-ci la branche fabrication n'a créé aucun emploi au troisième trimestre 2021.

1. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail

2.1. Les créations et pertes d'emplois enregistrées :

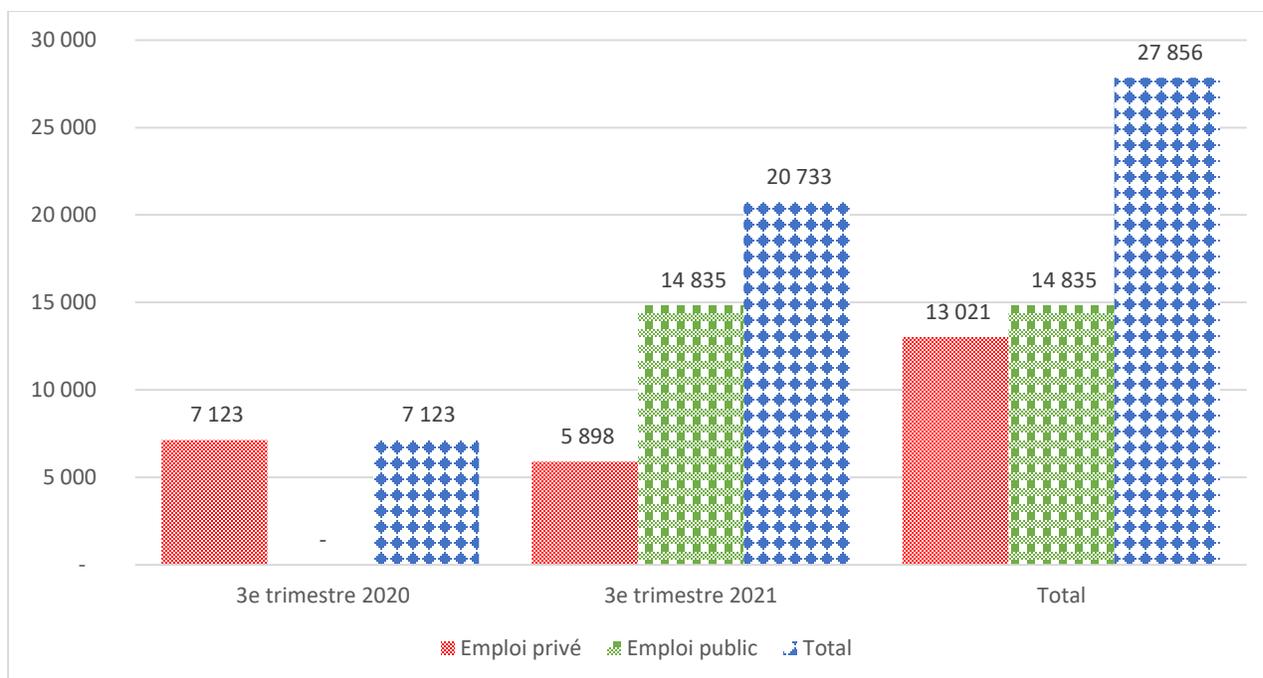
Cette partie analyse les créations d'emplois et les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement. L'emploi est toute activité menée par une personne contre une rémunération en nature ou en espèces.

2.1.1 Les créations d'emplois

La figure 3 indique que plus d'emplois ont été créés au troisième trimestre 2021 qu'au troisième trimestre 2020. Les créations d'emplois, enregistrées par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation ont augmenté de 191,1% au troisième trimestre 2021.

Cette augmentation concerne que les emplois publics (100%), mais nous constatons une diminution du côté des emplois privés de 17,2%

Au total 20 733 emplois ont été créés par les secteurs public et privé au troisième trimestre 2021, contre 7 123 au troisième trimestre 2020, avec une augmentation de 191,1% au troisième trimestre 2021, parmi lesquels 5 898 sont du secteur privé, soit 28,44% du total des emplois créés.



Source : Rapports trimestriels de la Direction Nationale du Travail et de l'ONEF, 3^e trimestres 2020 et 2021

Graphique 3: Récapitulatif des emplois créés aux troisièmes trimestres 2020 et 2021

De juillet à Septembre 2021, on note la création de 5 898 emplois par le secteur privé dont 33,6% par les branches d'activités de service de soutien et de Bureau ; 12,9% dans les activités pour la santé humaine et l'action sociale.

Tableau 3: Répartition des agents recrutés par branche d'activités

Branche d'activité	Effectifs	Pourcentage
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	3	0,1
Activités d'Administration Publique	327	5,5
Activités de Fabrication	117	2,0
Activités de Services de Soutien et de Bureau	1 984	33,6
Activités des Organisations Extraterritoriales	692	11,7
Activités Extractives	276	4,7
Activités Financières et d'Assurance	234	4,0
Activités Immobilières	37	0,6
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	760	12,9
Activités Spéciales des Ménages	2	0,0
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	195	3,3
Agriculture, Sylviculture, Pêche	75	1,3
Autres Activités de Services N.C.A.	408	6,9

Branche d'activité	Effectifs	Pourcentage
Commerce	224	3,8
Construction	87	1,5
Enseignement	339	5,7
Hébergement et Restauration	66	1,1
Information et Communication	20	0,3
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	9	0,2
Production, Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement Déchets et Dépollution	18	0,3
Transports et Entreposage	25	0,4
Total	5 898	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 3^{ème} trimestre 2021

2.1.2 Les pertes d'emplois

Les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont concerné, durant le 3^{ème} trimestre 2021, 435 travailleurs d'après les données de la Direction Nationale du Travail qui se présentent ainsi qu'il suit : 04 pour rupture conventionnelle, 80 pour fautes professionnelles, mauvaise manière de servir ou manque de confiance, 101 pour abandon ou démission, 227 pour motif économique, 00 pour décès et maladies et 23 pour fautes lourdes et vols.

Tableau 4 : Répartition des pertes d'emplois selon le motif de juillet à septembre 2021

Régions	Motifs					
	Compression/ Fin activités	Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance/	Abandon /Démission	Motif économique	Décès et Maladies	Fautes lourdes/ Vol
Kayes	01	05	06	95	00	00
Koulikoro	00	09	05	90	00	00
Sikasso	00	09	03	00	00	00
Ségou	00	02	05	06	00	01
Mopti	00	02	03	06	00	00
Tombouctou	00	04	05	05	00	00
Gao	00	03	03	05	00	00
Kidal	00	00	01	00	00	00
Ménaka	00	00	00	00	00	00
Taoudénit	00	00	00	00	00	00
Bamako	03	46	70	20	00	22
Total	04	80	101	227	00	23

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 3^{ème} trimestre 2021

Il ressort du Tableau 5 une diminution symbolique de 0,2 % des demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement enregistrées par la DNT au troisième trimestre 2021 par rapport au deuxième trimestre 2021. Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relative :

- A la rupture conventionnelle a connu une augmentation au troisième trimestre 2021 par rapport au deuxième trimestre 2021 avec une hausse de 4 licenciement ; ce qui dénote une gestion complaisante et légère des finances de l'entreprise au deuxième trimestre 2021 ;
- Mais au courant de ce trimestre les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement pour fautes professionnelles / Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance au troisième trimestre 2021 ont connues une baisse remarquable par rapport au deuxième trimestre 2021 (21; 20,8%); ce qui s'explique par la restauration d'un dialogue fécond entre les employés et les employeurs ;
- Ainsi les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relatives aux Abandons de poste et ou démissions au troisième trimestre 2021 ont connus une hausse par rapport au deuxième trimestre 2021 (15 ; 17,4 %) ; qui s'explique par l'insuffisance du dialogue social fécond pour prévenir les conflits ;
- Nous constatons une diminution symbolique de pertes d'emplois pour motif économique au troisième trimestre 2021 par rapport au deuxième trimestre 2021 (16 ; 6,6) due à la relance de l'activité économique à travers la maîtrise de la pandémie du Covid, sur le plan mondial avec le retour des investisseurs internationaux ;
- De même on constate aucun cas des pertes d'emplois pour des cas de décès et ou de maladies au troisième trimestre 2021 par rapport au deuxième trimestre 2021 (1; 100%); due à la réduction des accidents de travail, a une couverture social Adéquate ; on remarque que les cas de fautes lourdes et ou Vols au troisième trimestre 2021 ont connus une hausse remarquable par rapport au deuxième trimestre 2021 (18; 360%); ce qui explique l'insuffisance du dialogue au sein des entreprises entre employeurs et employés dans le travail des employés.

Au total, 435 emplois ont été perdus au cours du troisième trimestre 2021 contre **436** au deuxième trimestre 2021; avec une baisse symbolique au troisième trimestre 2021 de (1 ; 0,2%).

Tableau 5: Répartition des pertes d'emploi selon les motifs et par trimestre

Pertes d'emploi	2^{ème} Trimestre 2021	3^{ème} Trimestre 2021
Compression/Fin activités	0	4
Fautes Professionnelles	101	80
Abandon/Démission	86	101
Motif économiques	243	227
Décès et Maladies	1	0
Fautes lourdes/Vols	5	23
Total	436	435

Source : Direction Nationale du Travail, rapports d'activités des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2021

2.2. Les offres et les demandes d'emploi

Les offres et les demandes d'emplois sont enregistrées par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Au cours du troisième trimestre 2021, au total 935 demandes d'emplois ont été enregistrées contre 708 offres d'emplois et 661 placements.

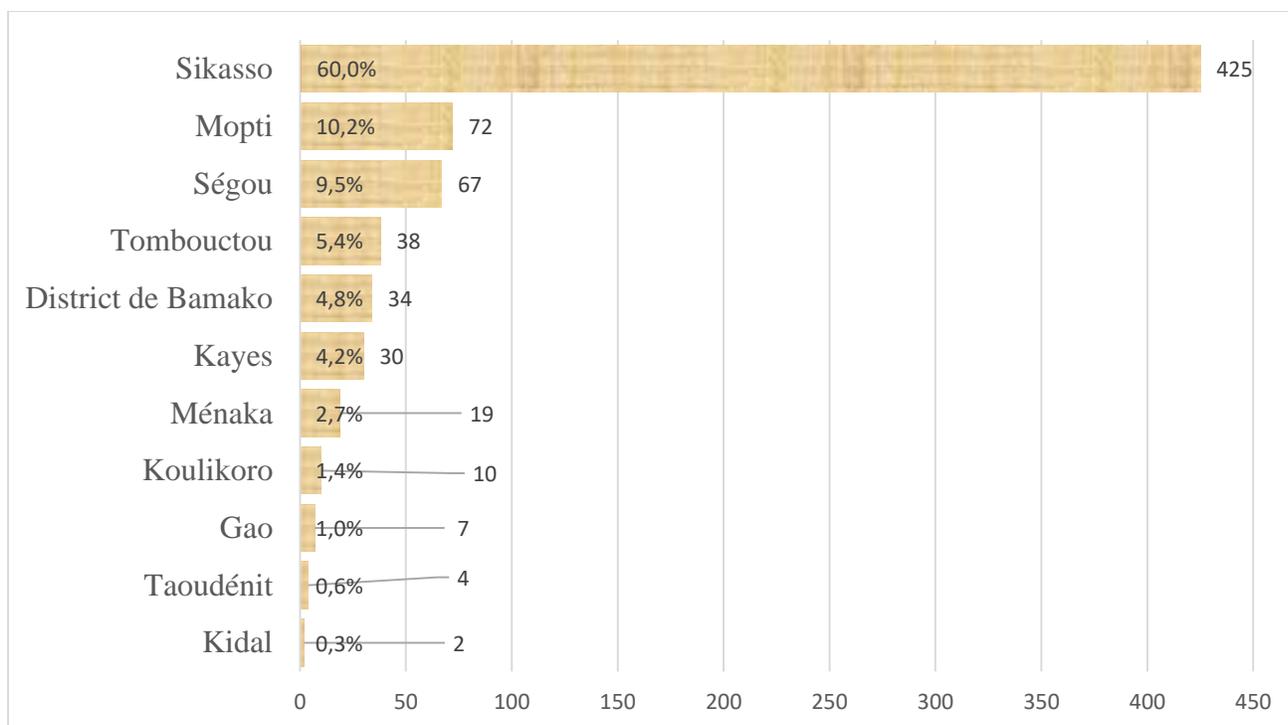
Le tableau suivant montre que l'ANPE a enregistré 935 demandes d'emploi dont plus de deux tiers (67,8%) des demandeurs sont des hommes. Les demandeurs d'emploi sont plus nombreux dans le District de Bamako (29,3%) et les régions de Mopti (12,7%) et Sikasso (12,3%). Globalement, plus de trois sur dix (32,2%) sont des femmes, le pourcentage de femmes demandeuses d'emploi est inférieur à la moyenne dans les régions de Sikasso (16,5%), Gao (19,1%), Kidal (21,6%), Kayes (23,8%) et Ségou (31,8%).

Tableau 6 : Demandes d'emploi enregistré au cours du 3^e trimestre 2021 par région selon le sexe

Région	Sexe				Ensemble	
	Homme Effectif	%	Femme Effectif	%	Effectif	%
Kayes	64	76,2	20	23,8	84	9,0
Koulikoro	37	56,9	28	43,1	65	7,0
Sikasso	96	83,5	19	16,5	115	12,3
Ségou	30	68,2	14	31,8	44	4,7
Mopti	78	65,5	41	34,5	119	12,7
Tombouctou	34	60,7	22	39,3	56	6,0
Gao	55	80,9	13	19,1	68	7,3
Kidal	40	78,4	11	21,6	51	5,5
Ménaka	22	64,7	12	35,3	34	3,6
Taoudénit	8	32,0	17	68,0	25	2,7
Bamako	170	62,0	104	38,0	274	29,3
Total	634	67,8%	301	32,2%	935	100,0%

Source : DPS/ANPE

Le graphique suivant classe les régions selon les offres d'emploi enregistré. Parmi les 708 offres d'emplois, la région de Sikasso les six dixième (60,0%) de ces offres, viennent ensuite les régions de Mopti (10,2%) et Ségou (9,5%). Les offres d'emplois des régions de Gao, Taoudénit et Kidal sont minoritaires.



Source : DPS/ANPE

Graphique 4 : Offres d'emploi enregistré au cours du 3^e trimestre 2021 par région

Comme les offres d'emploi, la région de Sikasso enregistre plus de six dixième (64,4%) de placements d'emplois effectués. Le placement des femmes est important dans les régions de Mopti (51,3%) et Kayes (50,0%). Il n'y a pas des femmes placées dans les régions de Koulikoro, Kidal, Taoudénit et le District de Bamako. Et d'ailleurs les régions de Koulikoro et Taoudénit n'ont pas eu de placements.

Tableau 7: Placements effectués au cours du 3^e trimestre 2021 par région selon le sexe

Région	Sexe				Ensemble	
	Homme		Femme		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
Kayes	1	50,0	1	50,0	2	0,3
Koulikoro	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Sikasso	405	95,1	21	4,9	426	64,4
Ségou	35	92,1	3	7,9	38	5,7
Mopti	19	48,7	20	51,3	39	5,9
Tombouctou	32	84,2	6	15,8	38	5,7
Gao	43	75,4	14	24,6	57	8,6
Kidal	1	100,0	0	0,0	1	0,2
Ménaka	7	70,0	3	30,0	10	1,5
Taoudénit	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Bamako	50	100,0	0	0,0	50	7,6
Total	593	89,7	68	10,3	661	100,0

Source : DPS/ANPE

En résumé sur les offres et les demandes d'emploi, les régions de Sikasso, Gao et Bamako ont enregistré plus de placements d'emplois que d'offre. Avec respectivement, 0,2% ; 714,28% ; 47,05% des offres proposées par les entreprises. Cette prédominance de placements d'emplois par rapport à l'offre s'expliquerait par le fait que l'Etat a créé un environnement approprié d'investissement dans ses dites régions. Les demandes d'emplois dans toutes les régions, faites par les particuliers dépassent de loin les offres d'emplois enregistrées. Excepté Sikasso, et Ségou. On remarque que l'écart est très important, dans les régions de Bamako, Koulikoro, Kidal et Taoudéni. Ces localités sont des centres d'attraction des populations venant d'horizons différents du pays (25% de la population totale du pays vivent dans ces régions).

2.3 Le dialogue social :

Globalement, au cours du troisième trimestre 2021 (tableau n° 12), il a été enregistré 271 litiges individuels parmi lesquels 154 (environ 56,82%) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, 63 transmis au Tribunal du Travail et 54 litige en instance.

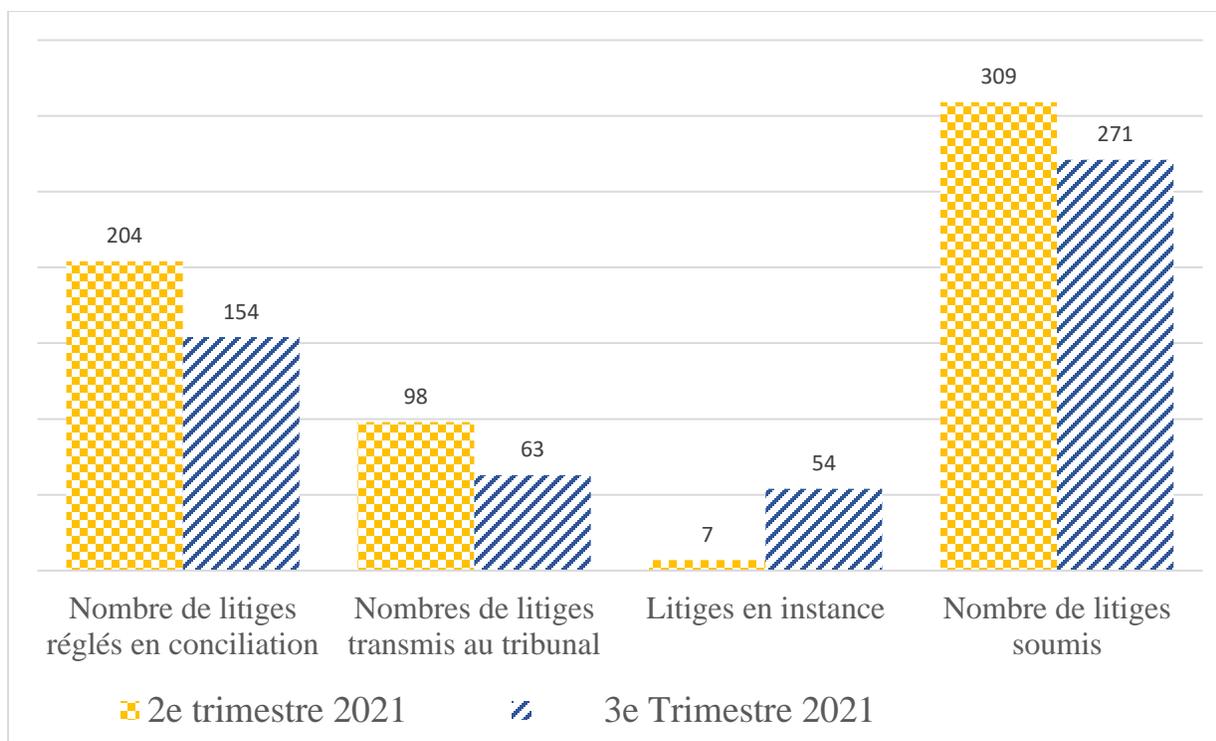
Au cours de la même période, il a été enregistré 160 litiges individuels à Bamako, parmi lesquels, 73 (environ 45,62 %) ont été réglés en conciliation et 48 transmis au tribunal du travail. Bamako est suivi respectivement de Ségou et de Tombouctou où les litiges individuels soumis s'élèvent respectivement à 44 dont 22 ; 33 et 19 réglés en conciliation.

Tableau 8:: Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

Régions	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	10	06	04	00
Koulikoro	08	04	04	00
Sikasso	09	05	04	00
Ségou	44	33	00	11
Mopti	10	10	00	00
Tombouctou	22	19	01	02
Gao	07	04	02	01
Kidal	00	00	00	00
Ménaka	00	00	00	00
Taoudéni	01	00	00	01
District de Bamako	160	73	48	39
Total	271	154	63	54

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 3^e trimestre 2021

Ces litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations concernant les salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.



Source : Direction Nationale du Travail, rapports d'activités des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2021

Graphique 5: Evolution des litiges individuels entre le 1er et le 2ème trimestre 2021

A partir du tableau comparatif du deuxième trimestre 2021 et du troisième trimestre 2021 concernant les litiges individuels, nous constatons une diminution remarquable des litiges individuels au troisième trimestre 2021.

Au total, 271 litiges ont été soumis aux Directions régionales du Travail au troisième trimestre 2021 soit une baisse de **38 litiges**, avec un taux de (12,29%).